

**Circulaire de mise en œuvre du schéma
LMD (14 novembre 2002)** 14/11/2002

Circulaire de Jean-Marc Monteil, directeur de l'enseignement supérieur, adressée aux présidents d'université de la vague contractuelle 2003.

Extrait de la circulaire :

"La vague contractuelle 2003 constitue la première application à vaste échelle du nouveau dispositif réglementaire paru au printemps 2002.

Dans ce contexte, chaque université est placée devant la nécessité de définir sa stratégie et, tout spécialement, de préciser son degré d'engagement dans le schéma LMD et le calendrier qu'elle propose pour la mise en œuvre.

Cet exercice - nouveau dans ses fondements - suscite, bien évidemment, des interrogations. C'est pourquoi le présent texte vise à éclairer l'action des établissements et des équipes de formation tout en respectant la philosophie fondamentale du dispositif : permettre aux universités françaises comme le font toutes les grandes universités au monde de proposer leurs programmes et leurs diplômes.

Cela conduit non à dire ce qu'il convient de faire en termes d'architecture ou de contenus des cursus mais à préciser :

- d'une part, les critères d'évaluation que le ministère entend mettre en œuvre pour apprécier vos propositions ;

- d'autre part, les modalités organisationnelles et pratiques."

Pour télécharger la circulaire (9 pages PDF) :

http://www.amue.fr/Telecharger/Circulaire_LMD_141102.pdf

This document was created with Win2PDF available at <http://www.daneprairie.com>.
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.